

M. McCutcheon: Monsieur l'Orateur, j'ai patiemment écouté hier les inanités du député de Lanark-Renfrew-Carleton (M. McBride).

Des voix: Bravo!

M. McCutcheon: J'ai eu la courtoisie de ne pas l'interrompre malgré son stupide jargon.

M. Paproski: L'avocat du diable!

M. McCutcheon: Avant d'aborder mon point principal, je voudrais citer quelques chiffres. Selon le Bureau fédéral de la statistique le bétail se vendait en 1940 à \$6.35 et les porcs, à \$11.15. En 1950, le prix du bétail était de \$23.10 et celui des porcs de \$28.75. En 1960, ces prix étaient de \$20.87 et \$24.14, respectivement. Le député de Kamloops-Cariboo (M. Marchand) a déclaré que l'absence d'un office de commercialisation en avilissait le prix. Aujourd'hui, le bétail se vend 24, 36 et 38c. la livre.

Pour en revenir aux observations du député de Lanark-Renfrew-Carleton, je voudrais savoir, pour l'amour du ciel, la raison pour laquelle un éleveur de bétail voudrait être assujéti à ce projet de loi. C'est là la question. Si elle n'est pas pertinente, j'ignore ce qui le serait. J'ai souligné le fait que la gestion de l'offre et la politique de l'atelier fermé ne permettent plus aux jeunes de se lancer en affaires. Je sais gré au député de Skeena (M. Howard) d'avoir dit que la politique du gouvernement était d'industrialiser l'agriculture et de se débarrasser des cultivateurs.

Des voix: Bravo!

M. McCutcheon: Dans cette partie relative à la gestion de l'offre, nous parlons de contingentement. Les seules personnes à profiter d'un régime de contingentement sont celles qui, dès le début, s'en prévalent. Lorsque le député de Middlesex (M. Lind) retournera à son chantier de bois, il voudra certainement tenir compte de ce fait. Ce qui importe ensuite, c'est le prix de revient. La semaine dernière, la commission chargée d'étudier le cas des producteurs d'œufs s'est réunie dans la ville du député. Je vais vous citer une partie du compte rendu de l'un des exposés. M. Littlejohn, producteur de volaille, a parlé, lors de la séance qui a eu lieu à London, en Ontario, de la gestion de l'offre, et voici ce qu'il a dit:

Cette année, deux producteurs de tabac que je connais bien et qui vivent tous deux à moins de trois milles de chez moi ont loué leurs terres pour l'année. L'un d'eux a obtenu \$400 l'acre, et l'autre, \$475.

Cela ajoute au prix de revient. Qu'allez-vous dire au consommateur qui sera obligé d'encaisser une hausse des prix? Les producteurs de volaille ont parlé de ce contingent dans toute la province de l'Ontario. Les marchands de bois, les aviculteurs et les meuniers se sont mis à construire des poulaillers comme si ces derniers allaient passer de mode. Pourquoi? Parce que, sachant que la volaille se vend bien, ils veulent obtenir un contingent énorme. Ils parlent de \$2 ou \$3 la poule pour un contingent vendable.

M. Paproski: Maintenant nous savons à quoi nous en tenir.

M. McCutcheon: Oui, vous savez maintenant à quoi vous en tenir. La troisième observation que je veux faire, c'est que le bill ne comporte aucune disposition tendant à limiter l'importation des produits étrangers. On nous demande de faire comme avec le bill C-259 et de faire confiance au gouvernement. Le ministre a dit qu'il apporterait des amendements au bill de l'impôt sur le revenu

[M. l'Orateur suppléant.]

après l'avoir essayé sur la population canadienne. Le gouvernement veut faire la même chose avec le présent projet de loi.

Une voix: Il veut faire une expérience.

M. McCutcheon: Exactement.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais je dois le prévenir que son temps de parole est écoulé.

Des voix: Poursuivez.

M. l'Orateur adjoint: La Chambre consent-elle unanimement à ce que le député poursuive?

Des voix: D'accord.

M. McCutcheon: Je remercie sincèrement mes collègues de me permettre de continuer. Je promets de ne pas être long. Le ministre de l'Agriculture (M. Olson) a déclaré en 1970 lorsqu'il a présenté le bill C-197 que la situation existant au Canada au sujet de la vente des produits étrangers, rend au moins souhaitable, sinon essentielle, l'existence d'une mesure habilitante par laquelle le Parlement autoriserait le gouvernement à répondre de temps en temps aux demandes d'un nombre important de producteurs de ce secteur, si ceux-ci souffrent des importations étrangères.

J'ai mentionné le fait que les consommateurs devront sans doute payer plus. J'en arrive à mon dernier point. Pourquoi toute cette précipitation? La province d'Ontario effectue en ce moment une enquête concernant la vente des œufs. Son rapport sera bientôt terminé. Je considère donc que nous faisons un affront aux producteurs de l'Ontario lorsque nous essayons, à l'heure actuelle, de précipiter l'adoption de ce bill.

Des voix: Bravo!

M. McCutcheon: Le député de Lanark-Renfrew-Carleton a dit hier que les fermiers de sa région sont aux abois. Il n'est pas spécialement intéressé par ce marché. Je viens moi-même de l'une des régions qui sont censées être les meilleures régions agricoles de l'Ontario. Les agriculteurs y font les mêmes plaintes. Ils sont désespérés et découragés. Ils se disent qu'ils peuvent au moins essayer. Je me souviens de ce qu'avait déclaré un voyageur, en 1949-1950, à son retour de Chine. Tchang Kaï-chek venait d'être expulsé et le communisme venait de s'installer. Ce voyageur déclarait que les Chinois avaient accepté le communisme parce qu'ils pensaient que rien ne pouvait être pire que ce qu'ils avaient auparavant. L'industrie agricole du Canada se trouve aujourd'hui dans la même position. Elle pense que rien ne peut être pire que ce qu'elle a. Les agriculteurs se raccrochent à des fûts de paille. Qu'ils sachent que ce bill n'est certainement pas une solution.

En terminant, je dirai que les conseils donnés aux agriculteurs par le gouvernement, ces dernières années, ne me portent pas à accorder une grande confiance au processus de prise de décision bureaucratique que ce bill substituera à l'ancien processus de prise de décision par les gens qui travaillent à pied d'œuvre. Il y a un an, le gouvernement leur disait de cultiver de l'orge. Le marché de l'orge est sursaturé, et les cultivateurs du sud-ouest de l'Ontario sont au bord de la catastrophe. On reconnaît privément qu'ils ont été mal conseillés et qu'ils auraient dû faire pousser du blé.